



La Newsletter qui vous fait entrer dans la Délivrance véritable et complète

**N°122**

## Au sommaire de « Vive le Roi Machia'h Now ! »

- ☰ Editorial : **12 Tamouz 5771** : C'est l'heure !
- ☰ Résumé du **Dvar Mal'hout** : *Chabbat Balak 5751-1991*



« **Tamouz 5771** : Le Rav Zimroni Tsik qui dévoile la Guéoula dans tout Israël ! »

- ☰ Récit : « Un Doctorat sur le Rabbi Roi Machia'h Chlita... »
- ☰ Guéoula et Machia'h : « **Sivan 5771** : Une nouvelle Torah »
- ☰ Igueroth Kodech

*La Newsletter de cette semaine est dédiée à l'élévation de l'âme de Ruth et Ehoud Fogel et leurs trois enfants Norbert Avraham Ben Pnina Beckouche Fifine Bat Habiba – Julia et Rachel Pessa'h*

● Editorial

## 12 Tamouz 5771 : C'est l'heure !

*Dans le huitième paragraphe du Dvar Mal'hout de cette semaine le Rabbi Roi Machia'h déclare : « ... Nous nous trouvons à la porte de la délivrance véritable et complète, ainsi, cette année sera une année dans laquelle Je vous montrerais des merveilles... cette année dans laquelle s'accomplira le dessein : « Comme lors de ta sortie d'Egypte, Je vous montrerai des merveilles ». Or, nous assistons d'ores et déjà aux merveilles qui témoignent que « dans l'année dans laquelle le Roi Machia'h se dévoile », et jusqu'au moment où : « **à l'heure** dans laquelle le Roi Machia'h vient... Il dit à Israël ; humbles, le temps de votre délivrance est arrivé ! (Yalkout Chimeoni) », jusqu'à la déclaration de : « Voici qu'il (le Roi Machia'h) arrive (Cantique des cantiques 2.8, Midrach Chir Hachirim Rabba) », il est déjà là, c'est à dire que nous nous tenons à l'orée de la délivrance, et immédiatement vient la suite qui est sa plénitude (Dvar Mal'hout Balak 5751) ».*



**A l'heure** dans laquelle le Roi Machia'h vient... « l'heure » en araméen se dit « Chaata » et cette année 5771 en hébreu se dit « Tesheaa », et il se trouve que c'est exactement l'anagramme du mot : « Chaata, l'heure de... (du Machia'h) ». Cette année est donc l'heure dans laquelle le Machia'h vient, se dévoile et nous montre à tous la Nouvelle Torah qui sortira du Saint béni soit-Il. Cette année le 12 Tamouz 5771 tombe un jeudi. Et c'est précisément un jeudi que nous sommes sortis d'Egypte. Le 12 Tamouz, c'est la fête de la délivrance

du Rabbi précédent, Rabbi Yossef Yits'hak, mais c'est aussi le jour de son anniversaire. Nous pouvons trouver un lien dans le livre de la Genèse (40.20) dans lequel il est mentionné le jour de l'anniversaire de Pharaon et c'est justement pendant son anniversaire que s'accomplit la prophétie de Yossef sur les serviteurs du Pharaon. Une autre analogie peut aussi être relevée dans le verset « En ce jour-là, D.ieu étendra de nouveau (Yossif) Sa main pour reprendre possession du reste de Son Peuple... (Isaïe 11.11) ». Le Rabbi Yossef Yits'hak est appelé par le Rabbi Roi Machia'h, le « Machia'h Ben Yossef ». Et nous pouvons trouver de nombreuses preuves dans toutes les parties de la Torah ainsi que dans les discours du Rabbi Roi Machia'h qui attestent de l'identité du Roi Machia'h. Mais sur la date de la délivrance, comme le dit le Metsoudat David sur le livre de Daniel, nous allons faire preuve d'intelligence et comprendre les allusions que nous a soufflé le Roi Machia'h lui-même. Et donc, c'est à nous de découvrir cette date, ce moment tellement espéré, tellement attendu, le jour de la Guéoula. Le 12 Tamouz 5771 est une date clé, car il réunit d'une part le Rabbi précédent appelé le « Machia'h Ben Yossef » avec le Rabbi Roi Machia'h dont le quartier général est le 770, que tout le monde connaît comme étant le « Saint Temple en microcosme » en rajoutant bien entendu le Alef ce qui nous donne (5)771. Un autre signe est que le jour du voilement du Roi Machia'h a été le 3 Tamouz, donc c'est bien dans ce mois-ci qu'aura lieu le dévoilement comme la logique le veut : 12 Tamouz et 3 Tamouz sont reliés aussi mathématiquement car  $1+2=3...$

Et ce n'est pas non plus en vain que le Rabbi Roi Machia'h a « lancé » le mouvement des célébrations de l'anniversaire de tous les Juifs. Il y a donc de multiples allusions pour désigner la date du 12 Tamouz 5771, comme la date du dévoilement du troisième Temple, et c'est cela qu'il nous manque le plus aujourd'hui, car nous avons la délivrance (depuis Parachat Balak 5751-1991), nous avons le Roi Machia'h (depuis le 28 Nissan 5751 et le décret qui en suit élisant le Rabbi de Loubavitch comme Roi Machia'h sur l'humanité entière). Il ne nous manque plus que le dévoilement du troisième Temple et que nous puissions dès aujourd'hui, 12 Tamouz 5771, offrir à D.ieu le Korban Toda, le sacrifice de remerciement pour nous avoir sortis de l'exil de manière définitive et que tout de suite, nous nous retrouvions au troisième Temple pour une vie éternelle de joie, de paix, de résurrection, de chants et de danses éternelles afin de fêter notre union sacrée, le mariage de D.ieu et d'Israël, de manière immédiate, « Vive le Roi Machia'h Now !!! »...



**Permanence Igueroth Kodech** BH  
 Pour une bonne Parnassa, bonne santé, les enfants,  
 trouver son âme soeur, Chalom Baït ...  
 Sur rendez-vous : **050-7080871**  
 Ye'hi HaMele'h HaMachia'h Chlita !!!

## Dvar Malkhout L'Edit Royal



### RÉSUMÉ DU DISCOURS DU RABBI ROI MACHIA'H CHLITA Chabbat Balak 17 Tamouz 5751-1991

## La délivrance est enfin là !

*Lorsque le 17 Tamouz tombe un Chabbat, le jeûne est alors repoussé au lendemain. Il y a deux façons d'aborder une telle situation ; l'une, superficielle et l'autre, plus profonde : A priori, il semble que le Chabbat n'ait pas d'influence sur le jeûne en lui-même. En effet, l'affliction liée au jeûne reste d'actualité, sauf que celle-ci ne pouvant être exprimée le Chabbat, le jeûne est repoussé au lendemain.*



**Cependant**, si l'on considère les choses d'un point de vue plus profond, le fait que le jeûne soit repoussé par le Chabbat constitue à la fois une allusion et une ouverture à l'annulation totale du jeûne. On trouve en effet dans le Talmud l'opinion de Rabbi concernant le jeûne du 9 Av qui tombe un Chabbat : « Puisqu'il est repoussé (du Chabbat), qu'il soit repoussé (totalement) ! (1) ». Si tel est le cas pour le 9 Av, à plus forte raison peut-on dire cela pour le 17 Tamouz, qui est un jeûne moins rigoureux. Ceci est en effet l'une des caractéristiques de l'ère messianique, comme le statue Maïmonide : « Tous ces jeûnes seront annulés au temps de Machia'h. Non seulement cela, mais ils seront dans l'avenir des jours de fêtes, de joie et d'allégresse... » (2). D'après cela, il est possible d'avancer que lorsque le jeûne est repoussé et remplacé

par la joie et le plaisir liés au Chabbat, cela constitue un avant-goût de ce qui prévaudra lors de l'ère messianique.

Cette transformation s'explique par le fait qu'un jour de jeûne contient en lui-même deux aspects, l'un positif et l'autre, négatif. Superficiellement, il s'agit d'un sujet négatif, un jour d'affliction, mais profondément, il s'agit d'un sujet bénéfique, comme l'exprime le verset : « Un jour agréé de D-ieu » (3).

Ainsi en est-il du 17 Tamouz, qui, superficiellement, est marqué par le début de la destruction de Jérusalem et de l'exil. Cependant, nous savons en même temps que la « descente » en exil a pour unique but la montée qui s'ensuivra. Or, la finalité d'une chose exprime son essence profonde. Il en ressort que l'essence de ce jour est d'être une préparation à la Rédemption. C'est d'ailleurs ce à quoi la date de ce jour fait allusion, car 17 est la valeur numérique de « tov », « bon ».

Cela corrobore le commentaire que le Talmud donne sur la prophétie « le quatrième jeûne... sera pour la Maison de Yéhouda joie et allégresse... (4) » : comment peut-on appeler ces jours simultanément « jeûne » et « joie et allégresse » ? La réponse est que, en temps d'exil (quand « il n'y a pas de paix »), on ne perçoit que l'aspect superficiel de ce jour : l'affliction. Cependant, lorsque viendra la Délivrance, l'essence véritable de ce jour, la joie et l'allégresse, deviendra perceptible.

Ainsi, quand un jeûne tombe le Chabbat, c'est son essence positive et joyeuse qui se révèle, car le Chabbat est un jour propice, lié avec la Délivrance messianique (5).

### **Le repas du Chabbat : un avant-goût de la Délivrance**

Cette qualité particulière s'exprime principalement dans le repas du Chabbat, car, à l'opposé de l'idée de jeûne, c'est un devoir de consommer des mets de qualité le jour du Chabbat (6). Je dirai même que pour exclure toute idée d'affliction le Chabbat, il convient d'abonder en nourriture et en boisson lorsqu'un jeûne tombe le Chabbat, encore plus qu'un Chabbat habituel. Il y a, en cela, également une allusion à l'élévation absolue constituée par l'annulation des jeûnes dans les temps futurs, quand il y aura le festin que D.ieu donnera pour les Justes, dans lequel on mangera la chair du Léviathan (poisson) et celle du Chor Habar (viande), et l'on boira le « vin gardé » (conservé en ses raisins depuis les six jours de la Création) (7). Et bien que les enseignements des maîtres 'hassidiques abondent en explications de la symbolique mystique de ce festin, il n'en sera pas moins un festin matériel (car la pleine rétribution des temps futurs ne sera pas donnée au Jardin d'Éden, mais précisément dans notre monde matériel, à des âmes revêtues de leurs corps).

Et cela inclut aussi, en plus des trois repas du Chabbat, celui du Mélavé Malka, qui suit immédiatement le jour du Chabbat. Il convient donc d'y abonder également en nourriture plus que les autres samedis soirs, car ce repas est appelé « le repas de David, le roi Machia'h » (8) et souligne donc le rapport à l'ère messianique lors de laquelle les jeûnes seront annulés et deviendront des jours de fête.

### **Allusions à la Délivrance dans les parachiot de Balak et de Pin'has**

Le lien de ce Chabbat avec la Délivrance future est également exprimé dans la paracha de la semaine, Balak. En effet, c'est dans cette paracha que la venue du Machia'h est clairement annoncée, comme le statue Maïmonide : « Le roi Machia'h... la Torah a témoigné à son sujet... dans la paracha de Bil'am (qui figure dans la paracha de Balak) » (9). Dans cette loi, Maïmonide cite les versets qui font une référence précise au Machia'h.

On peut en outre avancer que, le fait que la Torah mentionne le Machia'h dans la paracha de Bil'am dont le sujet est la transformation de la malédiction de Bil'am en bénédiction par D.ieu, constitue une allusion à la transformation des jeûnes en jours de réjouissance dans les temps futurs.

De même, dans la paracha de Pin'has, que nous commençons à lire aujourd'hui à l'office de Min'ha, se trouvent plusieurs sujets faisant allusion à la Délivrance :

- Le dénombrement des Enfants d'Israël est lié à la Délivrance, comme en témoigne le Midrache « Israël est dénombré en dix endroits... le dernier dans les temps futurs » (10).

- La répartition de la terre d'Israël : actuellement, la tribu de Lévi n'a pas de part dans la terre d'Israël, mais, lors de l'ère messianique, elle se verra également attribuer un territoire, de sorte que la terre sera répartie en treize territoires. Or, la paracha relate la façon dont la terre fut répartie, mais ne fait pas mention du détail de cette répartition en douze tribus, comme c'est aujourd'hui le cas. On peut donc avancer que cela inclut aussi la répartition des temps futurs, qui concernera aussi la tribu de Lévi.

- Les sacrifices des jours de fête détaillés dans cette paracha : ce sujet fait allusion aux jours de jeûnes qui deviendront des fêtes, car c'est précisément à travers cela que la notion de fête juive connaîtra son apogée. Il est en effet annoncé que les fêtes que nous connaissons actuellement seront insignifiantes face à la révélation divine qui prévaudra dans les temps messianiques, à plus forte raison face aux nouvelles fêtes qui apparaîtront alors. (Et ces fêtes issues des jeûnes surpasseront même la fête de Pourim dont il est pourtant dit que son éclat subsistera dans les temps futurs).



### **La Délivrance comme réparation de l'exil**

En plus de la qualité inhérente des Chabbats qui tombent à l'intérieur des « trois semaines » d'affliction, cette année-ci (5751, Ndt) présente la qualité particulière que le début de cette période, le 17 Tamouz, tombe un Chabbat (et, de même, sa conclusion, le 9 Av).

Il est expliqué dans la 'Hassidout que ce sont les trois Chabbats qui tombent dans les « trois semaines » qui effectuent leur « Tikoun », leur « réparation » spirituelle. Or, cette « réparation » se fait différemment selon que le premier Chabbat marque le début de cette période ou non : dans la configuration la plus courante, quand le premier jour des « trois semaines » est un jour de semaine, le Chabbat qui s'ensuit vient apporter une « réparation » analogue à un soin qui vient guérir une blessure ou une maladie préexistante. Dans ce cas, l'accent est mis sur l'aspect négatif des « trois

semaines », celui qu'il faut réparer. En revanche, lorsque le Chabbat intervient dès le début des « trois semaines », l'accent est d'emblée mis sur le côté positif de cette période, sa nature profonde, qui est d'être une préparation à la Délivrance lors de laquelle elle se transformera en période de joie et d'allégresse.

Ce sujet apparaîtrait, lui aussi, dans la paracha de Balak :

Il est connu que les fêtes qui jalonnent l'année juive ont toujours une relation avec les parachiot des semaines dans lesquelles elles tombent. Or, la plupart du temps, les parachiot des « trois semaines » sont Matot, Massei et Devarim. Et lorsque Matot et Massei sont jointes, le premier Chabbat alors est celui de la paracha Pin'has. Et la paracha qui précède, Balak, ne tombe jamais à l'intérieur des « trois semaines », mais seulement de rares fois le premier jour de cette période, le 17 Tamouz, dont le jeûne est alors repoussé au lendemain, comme nous l'avons vu.

La raison profonde à cela est que, bien que les deux parachiot Balak et Pin'has fassent référence à la Délivrance, il y a une différence entre elles : la Délivrance qui apparaît dans Pin'has, lue au sein même des « trois semaines », intervient comme une réparation et une guérison à l'exil qui s'exprime ces jours-là. Par contre, la Délivrance qui apparaît dans la paracha de Balak qui, étant « plus élevée » que les jours d'affliction des « trois semaines », les précède, ne souligne pas la réparation et la sortie de l'exil, mais fait référence à la Délivrance messianique dans sa plénitude, comme sujet en soi, auquel il conviendrait d'aspirer quand bien même il n'y aurait aucun exil.

Cela s'exprime dans les termes mêmes de la référence à la Rédemption qui apparaît dans notre paracha : contrairement à la paracha de Nitsavim où la Délivrance est présentée comme la solution à l'exil (« Alors l'É-ternel ton D.ieu reviendra avec tes captifs » - 11), la paracha de Balak ne fait aucune mention de l'exil. Bien au contraire, il y est fait référence aux élévations que connaîtra le peuple d'Israël, qui s'élèvera de degré en degré jusqu'à atteindre celui de la Rédemption : « Ce peuple, il vit solitaire, il ne se confondra pas avec les nations », « Voyez ce peuple se lève comme une lionne... » (12), etc., jusqu'à la prophétie relative au Machia'h : « Je le vois, mais ce n'est pas encore l'heure, je le distingue, mais il n'est pas proche ; une étoile a jailli de Ya'akov et un sceptre se dressera d'Israël... » (13).

Et ainsi, dans l'annonce de la Délivrance qui figure dans cette paracha, la Torah fait aussi mention de la sortie d'Égypte : « D-ieu les a fait sortir d'Égypte » (14), comme il est écrit « Comme aux jours de ta sortie d'Égypte, Je lui ferai voir des prodiges » (15), ce qui signifie que la Délivrance est présentée comme la suite et l'achèvement de la sortie d'Égypte (c'est-à-dire qu'elle aurait dû se faire même sans les exils successifs qui ont eu lieu entre temps).

Ceci corrobore l'enseignement qui est donné au sujet du verset « Voici les étapes (au pluriel) des enfants d'Israël, depuis qu'ils furent sortis du pays d'Égypte » (début de la paracha Massei) : il aurait, a priori, dû être écrit « Voici l'étape (au singulier) des enfants d'Israël », car la sortie d'Égypte en elle-même ne constitua qu'une seule étape, la première, parmi celles que les Enfants d'Israël firent dans le désert. La raison de cette formulation est que toutes les étapes, jusqu'à la toute dernière qui fait allusion à la Délivrance messianique, sont en réalité la continuité directe de la sortie d'Égypte. Elles constituent les degrés successifs de l'élévation qui mène à la Délivrance qui sera le parachèvement de la sortie d'Égypte.

### **L'accent sur le côté positif des « trois semaines »**

De même que le fait que le 17 Tamouz tombe un Chabbat souligne le côté positif recelé en ce jour, comme nous l'avons expliqué plus haut, tel est le cas pour l'ensemble des « trois semaines » dans les toutes dernières générations : à mesure que nous approchons de la Délivrance, la perception de la destruction du Temple et de l'exil liée à ces jours diminue et on ressent de plus en plus leur véritable essence, la Rédemption.

Cela est encore plus perceptible dans notre génération, car elle est marquée par un « 'hidouch », un élément nouveau : si de tout temps, le mois de Tamouz fut évocateur de malheurs, dans notre génération, ce mois a été marqué par la révélation d'un sujet de joie et de délivrance que fut la libération de mon beau-père le Rabbi, Nassi (chef) de notre génération, le 12 et 13 Tamouz. Cette libération constitua une délivrance pour l'ensemble du peuple juif, comme il l'écrivit lui-même dans sa célèbre lettre : « Ce n'est pas uniquement moi que D.ieu a délivré le 12 Tamouz, mais tous ceux qui aiment notre sainte Torah, ceux qui observent les Mitsvot, et également toute personne à qui s'applique le nom d'Israël », en particulier quand on sait qu'à partir de cette libération commença l'étape finale de la « diffusion des sources de la 'Hassidout à l'extérieur », où celle-ci atteint sa plénitude et qui constitue la toute dernière préparation à la Délivrance.

La raison de l'apparition de cet « élément nouveau » dans notre génération est que, d'après tous les signes donnés par nos Sages, nous sommes actuellement au seuil de la venue du Machia'h et ainsi, même quand arrive le temps de la commémoration de la destruction du Temple et de l'exil, l'accent est mis sur le côté positif, le bien profond qui s'y trouve : la préparation à la Délivrance.

Si ceci était valable à l'époque de la libération du Rabbi précédent, aujourd'hui, après que nous ayons passé tellement de temps à parfaire notre travail en exil, il est sûr et certain, sans le moindre doute, que le temps de la Délivrance est déjà arrivé ! Et selon le langage de nos Sages, « Toutes les échéances (données pour la venue de Machia'h) sont déjà révolues » (16). Et la condition de Techouva (le retour à D.ieu) (comme le stipule ensuite le Talmud : « la Délivrance ne dépend plus que de la Techouva ») a déjà été pleinement réalisée, y compris le sujet évoqué dans le Zohar, selon lequel « Machia'h vient faire faire Techouva aux Tsadikim » (17), par l'étincelle de Machia'h qui se trouve en chacun de nous.

Et dans notre génération, il y a une autre nouveauté liée à cette année-ci, 5751, dont l'écriture en lettres hébraïques forment l'acrostiche de « Ce sera une année de prodiges que Je lui montrerai », dans laquelle s'accomplira la prophétie « Comme aux jours de ta sortie d'Égypte, Je lui ferai voir des prodiges ». Et nous avons déjà vu concrètement des « prodiges » qui témoignent qu'il s'agit de « l'année où le roi Machi'ah se dévoile », et même « l'année où le roi Machia'h vient ... et il dit à Israël : 'gens humbles, le temps de votre Délivrance est arrivé' » (18), et même jusqu'à proclamer : « Le voici (le roi Machia'h) qui vient » (19), c'est-à-dire qui est déjà venu, c'est-à-dire que l'on se tient déjà au seuil du début des temps messianiques, au seuil du début de la Délivrance, et, immédiatement, de sa continuation et de sa plénitude. Ainsi, il est sûr que le 17 Tamouz, qui tombe un Chabbat, et dans l'ensemble des « trois semaines » cette année-ci, l'accent est mis sur le sujet de la Délivrance, non plus sur le fait que ces jours sont une préparation à la Délivrance, mais bien que la Délivrance vient véritablement ce Chabbat-ci, avant même le début des « trois semaines » qui deviendront donc de fait des jours de joie et de fête.

### **Un rajout dans l'étude des sujets liés au Machia'h et à la Délivrance**

De tout ce qui précède, il ressort qu'il doit y avoir, cette année, un ajout particulier dans un sujet lié à la période actuelle : l'étude des lois relatives à l'édification du Temple, compilées et tranchées par Maïmonide, selon la coutume répandue depuis plusieurs années. Cette coutume est basée sur le Midrache qui enseigne que, à travers l'étude de ces lois, on accomplit le Commandement de construire le Temple, car D.ieu a dit au prophète Ézechiel « Du fait que Mes enfants se trouvent en exil, la construction de Mon Temple devrait être délaissée ?... La lecture de sa construction dans la Torah est aussi grande que sa construction elle-même. Va et dis-leur de s'occuper à lire la forme du Temple dans la Torah et en récompense, Je leur accorderais le même mérite que s'ils s'étaient affairés à sa construction. »

Ainsi, puisque nous nous tenons au seuil de la Rédemption qui est amenée à se concrétiser de façon imminente, il est évident que l'étude des lois relatives au Temple

cette année doit se mener d'une manière radicalement différente : il ne doit pas s'agir d'étudier afin de réparer le manque engendré par la destruction du Temple, mais d'exprimer son désir ardent d'accéder à la qualité et à la perfection du troisième Temple, à propos duquel il est dit : « Plus grande sera la splendeur de ce dernier Temple que celle du premier » (20), une grandeur qui n'a encore jamais existé (ni dans le second Temple, ni dans le premier, ni dans le Tabernacle fait par Moïse), et n'a donc pas été sujette à la destruction et viendra s'ajouter pour parfaire la qualité du Tabernacle, et celle du premier et du second Temple.

En outre, cette étude doit se faire avec la conscience empreinte d'une certitude absolue qu'il ne s'agit pas de « Hilkheta leMechi'ha », une étude dont l'objet ne verra sa concrétisation que dans le monde futur, mais d'une loi qui sera concrètement applicable dans l'instant même qui suivra, car « le Sanctuaire que nous attendons est déjà construit en Haut, et immédiatement, il se dévoilera et descendra du ciel » (21), en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !



Ceci corrobore ce qui a été dit récemment (22) au sujet du rajout spécifique dans l'étude de la Torah dans les sujets de la Rédemption et du Machia'h, dont l'objectif n'est pas seulement d'accélérer et de rapprocher la venue de Machia'h et la délivrance, mais essentiellement de commencer à « vivre » avec les sujets de Machia'h et la délivrance, « vivre avec le temps » de l'ère messianique, par le fait que l'esprit est rempli et pénétré de la compréhension de ces sujets tels qu'ils apparaissent dans la Torah. Et de l'esprit, cela se communique au cœur qui en est pénétré émotionnellement pour aboutir à un comportement (décliné dans les trois dimensions de la pensée, la parole et l'action) approprié à cette époque spécifique, dans laquelle nous nous tenons au seuil de la Rédemption, et nous montrons du doigt que « Le voici (le roi Machia'h) est venu ».

Il y a lieu de s'étendre sur la nécessité et la vertu d'étudier la Torah dans les sujets traitant du Machia'h, de la délivrance et de la construction du troisième Temple comme moyen de rentrer dans l'ère messianique :

Bien que le Talmud ait enseigné que le Machia'h viendra « à notre insu » (23), cela n'est nullement en contradiction avec la réflexion approfondie au sujet du Machia'h et de la Délivrance [et, en premier chef, la prise de conscience du fait que nous nous

tenons déjà à l'entrée de l'ère du Machia'h, « le voici, il est venu », car toutes les échéances ont été dépassées et l'on a déjà fait Techouva et tous les aspects du service divin ont été parfaitement achevés comme nous l'avons dit plus haut]. En effet, « à notre insu » signifie ici « qui dépasse notre conscience » (24), ce qui veut dire qu'après avoir pénétré notre conscience (grâce à la réflexion et l'approfondissement, etc.), ce sujet transcende et dépasse notre conscience.

Et concrètement parlant : malgré le « shtourem », le « vacarme » que l'on fait sur ce sujet ces derniers temps, en cette année qui « sera une année de prodiges », et après avoir vu les prodiges qui témoignent qu'il s'agit de « l'année dans laquelle le Machia'h se dévoile, » nous voyons qu'il est difficile d'inculquer la conscience et le sentiment que nous nous tenons vraiment au seuil de l'ère messianique au point que les gens commencent à « vivre » avec les sujets du Machia'h et de la Délivrance...

La raison à cela est que le verset dit « Comme aux jours de ta sortie d'Égypte, Je lui ferai voir des prodiges » alors que l'acrostiche de cette année est « Ce sera une année de prodiges que Je lui ferai voir » (dans l'ordre inverse).

La différence entre ces deux expressions est que, dans le verset « Je lui ferai voir des prodiges », l'accent est mis sur le fait que les prodiges sont immédiatement perceptibles dès qu'ils surviennent et il n'est nul besoin d'expliquer que quelque chose de miraculeux s'est produit. Tel est le sens de « Je lui ferai voir » : D.ieu Lui-même montre les prodiges.

En revanche, l'expression « des prodiges que Je lui ferai voir » indique que des événements se produisent qui relèvent du prodige, mais qu'il est ensuite nécessaire d'inciter les gens à observer les prodiges, à réfléchir de façon à y voir des signes relatifs à la Délivrance, et surtout ce n'est pas D.ieu Lui-même qui met cela en évidence (en montrant les prodiges de la Délivrance finale).

La solution à cela réside dans l'étude de la Torah dans les sujets du Machia'h et de la Délivrance, car la Torah (qui est la sagesse de D.ieu qui transcende ce monde) a le pouvoir de transformer la nature de l'homme. En effet, quand bien même un homme ressentirait qu'il est encore à l'extérieur du sujet de la Rédemption (parce qu'il n'est pas encore sorti de son exil intérieur), grâce à l'étude du sujet de la Délivrance dans la Torah, il s'élèvera à une condition de Délivrance et commencera à vivre ce sujet, en ayant conscience et en ressentant que « le voici, il est venu. »

### **Le lien avec les Pirkei Avot, les Maximes des Pères**

Tout cela est lié avec l'étude des Pirkei Avot de ce Chabbat, le sixième chapitre qui débute par « Les sages ont enseigné dans le langage de la Michna : 'Béni soit celui qui les a choisis, et qui a choisi leur enseignement !' Rabbi Méïr dit : 'Celui qui étudie la Torah de façon désintéressée mérite de nombreuses choses...' ».

Cette Michna suscite plusieurs questions :

1. Les mots « Les sages ont enseigné dans le langage de la Michna » servent à indiquer que tout ce chapitre est constitué exclusivement de « Braïtoth » (des enseignements de l'époque de la Michna qui n'ont pas été incorporés au recueil final de la Michna par Rabbi Yéhouda le Prince), mais que celles-ci ont été formulées dans le langage et le style de la Michna. Cependant, du fait que cette expression est accolée à la sentence de Rabbi Méïr, il doit y avoir un lien entre elles.
2. Quel est le sens profond de l'association de Braïtoth à des Michnayot dans ce traité, au point qu'elles sont enseignées « dans le langage de la Michna » ?
3. Rabbi Méïr dit « Celui qui étudie la Torah de façon désintéressée mérite de nombreuses choses », suite à quoi il énumère de nombreuses choses qui sont méritées. Au regard de cette liste, l'introduction selon laquelle cette personne « mérite de nombreuses choses » semble a priori superflue. (Une telle formulation est d'ailleurs contraire aux principes du « langage de la Michna » qui est toujours le plus concis possible.)

L'explication à tout cela est que les Braïtoth, qui ont été enseignées en dehors de la maison d'étude de Rabbi Yéhouda HaNassi (d'où leur nom, car « extérieur » se dit « bar » en araméen) et qui sont d'un niveau inférieur à celui des Michnayot, font néanmoins partie intégrante de la Torah. Leur présence dans le traité Avot qui débute par la mention du don de la Torah et dans lequel il est précisé qu'elles ont été enseignées par les Sages « dans le langage de la Michna » souligne qu'elles ont la même importance que les Michnayot.

Or, d'un point de vue plus large, le terme Braïtoth, les « enseignements extérieurs », désigne tous les enseignements qui sont développés avant l'ère messianique, au sujet desquels les Sages ont dit « La Torah que l'on étudie aujourd'hui est du vent comparée à la Torah du Machia'h » (25). Ainsi, il ressort de ce qui précède que même les enseignements que l'on étudie aujourd'hui et qui sont considérés comme « extérieurs », sont « formulés dans le langage de la Michna », c'est-à-dire comme les profondeurs de la Torah qui se dévoileront à l'époque du Machia'h, car la Torah tout entière « est une ».



### **Pour voir les merveilles, étudier les sujets concernant le Machia'h et la Guéoula**

D'après cela, on peut expliquer le lien avec l'enseignement de Rabbi Méïr : lorsque celui-ci évoque « de nombreuses choses », il ne fait pas référence à celles dont il dresse la liste juste après (car ce serait là une répétition inutile), mais à un sujet spécifique que mérite celui qui étudie la Torah de façon désintéressée : la véritable abondance, l'Infini qui est dans la Torah, qui se révélera dans « la nouvelle Torah (qui) sortira de Moi » (26). « De Moi », c'est-à-dire de l'Essence Divine.

C'est également le lien avec ce qui est mentionné plus haut, à savoir qu'à travers l'étude des sujets relatifs à la Délivrance on s'élève jusqu'à pouvoir ressentir cette dernière : même celui qui se ressent comme « extérieur », « Braïta », c'est-à-dire qu'il est encore loin de la situation de l'ère du Machia'h, lors de laquelle se révélera l'essentiel des profondeurs de la Torah, méritera, à travers son étude de la Torah, « de nombreuses choses » : il s'élèvera de l'extérieur et pénétrera à l'intérieur, c'est-à-dire qu'il sera pénétré de Torah (y compris des sujets de la Délivrance) et sera prêt pour la révélation de « la nouvelle Torah qui sortira de Moi ».

## Notes

- 1 - traité Méguilah 5b
- 2 - Rambam, fin des lois sur les jeûnes
- 3 - Isaïe, 58, 5
- 4 - Zakharie, 8, 19
- 5 - comme dit le Talmud « Cantique du Chabbat : Cantique pour les temps futurs, au jour qui sera entièrement Chabbat et repos pour la vie éternelle. » - fin du traité Tamid
- 6 - selon les mots du Choul'hane Aroukh « de grands poissons... de la viande et du vin » - Ora'h Haïm chap. 242
- 7 - voir traités Berakhoth 34b et Baba Bathra 75a. Midrache Vayikra Rabba paracha 13, 3 et autres
- 8 - Sidour du Ari Zal
- 9 - Rambam, lois des rois, chap. 11
- 10 - Midrache Tan'houma Tissa 9. Bamidbar Rabba paracha 2, 11
- 11 - Deutéronome 30, 3
- 12 - Nombres 23, 9-24
- 13 - Idem 24, 17
- 14 - idem 23, 22
- 15 - Mikha 7, 15
- 16 - traité Sanhédrine 97b
- 17 - voir Zohar III 153b
- 18 - selon les termes du Midrache Yalkout Chimoni - sur Isaïe, chap. 499
- 19 - Chir Hachirim 2,8 et Chir Hachirim Rabba sur le verset
- 20 - 'Hagaï 2, 9
- 21 - Rachi et Tossafot sur Soucah 41a
- 22 - si'ha du 28 Nissan 5751 et autres
- 23 - traité Sanhédrine 97a
- 24 - Tanya, Igueret Hakodech, p. 105b
- 25 - Midrache Kohéleth Rabba 11, 8
- 26 - Isaïe 51, 4 ; Midrache Vayikra Rabba 13, 3



***Ye'hi Adoneinou, Moreinou VeRabeinou, Melekh HaMachia'h Leolam Vaèd !***

## ● Merveilles et prodiges de Guéoula

### Un Doctorat sur le Rabbi Roi Machia'h

*Ce n'est pas sans raison que le professeur Dahan fit son doctorat sur le Rabbi Chlita Mele'h HaMachia'h. Si Mr Dahan est aujourd'hui un professeur réputé et un conférencier de haut niveau, c'est grâce à une lettre du Rabbi qu'il à reçut après un accident lors de son service militaire avec Tsahal.*



**Son lien** avec le Rabbi date de sa prime enfance, comme tous les enfants de Ir Ganim, il commença ses études juives au Mahon 'Habad, tout simplement parce qu'il n'y avait pas à Ir Ganim d'autre Gan que des Gan 'Habad. Je me souvient très bien de l'arrivée du Tank 'Habad avec sa musique, ce qui était révolutionnaire à l'époque. Nous recevions de l'argent pour 'Hanouka avec des photos du Rabbi Mele'h HaMachia'h ; j'étais émerveillé. Le visage du Rabbi Mele'h HaMachia'h m'enchantais toujours et il semblait me dire : « Qu'est-ce que tu cherche là bas ? Viens ici... Et cette voix intérieure, ce visage de sainteté et de sagesse me touchaient. Toutes fois ; ceci n'entraîna pas encore un changement dans ma vie. Par la suite, si à l'age de dix ou douze ans, je trouvais souvent dans la synagogue des Si'hot (discours) du Rabbi Mele'h HaMachia'h que je feuilletais, elle ne provoquaient chez moi qu'un choc culturel, et pour dire la vérité... je n'y comprenais rien ! En réalité, dans mon adolescence j'avais beaucoup de mal avec l'étude en général, et avec l'école, bien sûr. Aussi, dès que mon âge me le permis, je m'engageais dans l'armée pour y exprimer une autre part de mon être bien plus lié au physique qu'a l'intellect. J'ai servis dans le bataillon 12 de l'unité des Golani. C'est là que toute ma vie à basculée, par un tragique accident qui m'est arrivé dans les plaines du Golan, près de la frontière de la Syrie.

L'histoire s'est produite lorsque notre section est rentré d'un exercice. Pendant la nuit, lorsque nous étions sur la route pour sortir du terrain et en chemin pour la base, nous sommes passé par une route en Slalom près d'un mur de basalte, des deux cotés étaient des champs soigneusement minés par nos ennemis acharnés. Brusquement, à un certain moment, notre véhicule a percuté le mur, la voiture s'est retournée et nous sommes tombés dans un champs de mines. La roue de secours s'est détachée de son socle et m'a broyée le dos. J'ai perdu la sensation de tout mon corps, et mes pieds se sont torsadés comme des « bissli ».

Curieusement, j'ai vu mes chaussures au dessus de mes pieds ! J'ai essayé de les bouger mais n'ai rien ressenti. J'ai alors calmement signalé à mon ami : « il me semble que quelqu'un à été tué ! Essaie de bouger son corps d'au dessus du mien parce que je n'arrive pas à me relever ».

Mon ami m'a regardé avec étonnement : « il n'y à personne là, à part toi, nous sommes tous totalement isolés. Je vais tirer en l'air pour que quelqu'un nous remarque et nous envoie du secours ! » Ce n'était pas quelqu'un d'autre sur moi ! C'était mon propre corps déformé que je ne reconnaissais pas !

Nous n'avions aucun équipement de radio et notre situation au milieu du champs ennemi était critique. Le chauffeur qui s'en voulait terriblement de ce qui venait de se produire « à cause de lui » s'empara de son arme et tenta de se suicider.

Heureusement les soldats qui se trouvaient à l'arrière, se saisirent de lui pour l'empêcher d'attenter à ses jours.

Finalement quelqu'un nous aperçut et nous envoya de l'aide. A cause des mines éparpillées dans tout le champs et qui interdisaient l'accès à notre véhicule, ils nous ont sorti de là au moyen d'une corde jetée depuis un hélicoptère.

Pour mon cas, ils m'ont rapidement interné dans le centre hospitalier Rambam. Après un mois et demi dans ce centre et à la suite de nombreuses opérations, j'ai été transféré dans l'hôpital Tel HaChomer. Après l'accident, ma famille à essayée de recevoir pour moi des bénédictions de toutes sortes de Tzadikim. Mon oncle voyagea chez un rav Kabbaliste de Jérusalem et reçut une huile particulière qu'il devait passer sur mon corps à des heures précises. Une tante est partie s'adresser à un Rav dans le Nord d'Israël qui lui dit que la paralysie s'était installée sur mon corps parce que j'avais été terrifié à l'idée de rester sur place et de ne pas m'en sortir. De ce fait, il serait bon qu'elle retourne à l'endroit de l'accident et prenne de la terre pour me la verser dessus.

Ma Pauvre tante s'est acharnée à voyager contre vents et marrées jusqu'à la frontière de Syrie pour prendre de la terre à l'endroit de l'accident. Et malgré le danger d'une telle entreprise, elle réussie à ramener « cette terre miraculeuse » jusqu'à mon lit de malade pour la verser sur mes jambes inertes alors qu'un instant plus tôt, mon oncle était pareillement apparu avec son huile !

Et pour préciser la tournure des évènements qui visaient à me sauver de la paralysie, c'est précisément lorsqu'il eut fini son œuvre qui consistait à m'enduire d'huile d'onction, qu'il eut l'agréable surprise de l'arrivée inopinée de ma tante qui déversa généreusement sa terre sur l'huile toute brillante soigneusement étalée à l'heure dite par mon oncle.

Imaginez mon impression, couché sur mon lit de malade, paralysé, le corps à moitié étouffé d'huile et de terre et ne voulant pas faire de la peine à mes gentils oncles et tantes qui faisaient ce qu'ils croyaient être bon pour moi, **lorsque apparut sur ce fait une autre tante avec un télégramme du Rabbi de Loubavitch Chlita Mele'h HaMachia'h, dans lequel étaient écrits uniquement ces quelques mots : « Vérification de ses Tefilim et Mézouzot, et qu'il fasse de son mieux pour renforcer son service de D.ieu dans sa nouvelle situation ».**

Mes proches étaient terriblement déçus du message où n'apparaissait pas un seul mot d'encouragement !

Pourtant, c'était pour moi « la chose la plus forte ! » justement parce qu'il n'y avait là que des mots simples, sans promesses, sans ciel et terre, sans huiles ni poussière...

Sans rien ! Uniquement la vérité, des mots qui me propulsaient vers une vie nouvelle.

**Le Rabbi voulait me dire : c'est ta situation ; essaie de vivre avec, de t'y confronter. Essaie de découvrir là des choses que tu peux changer.**

J'étais tellement saisi par le message du Rabbi que je ne pouvais plus m'arrêter de lire et je me suis dit que je voulais, sans savoir comment, revenir à l'expression de mon judaïsme...

Par la suite, en se confrontant à un non juif qui en savait plus que lui, Dahan se décida à prendre possession de sa culture juive tandis que parallèlement, il s'était investi dans des études universitaires jusqu'à devenir un conférencier célèbre. Son doctorat était sur le sujet d'un homme de vérité absolue : le Rabbi Mele'h HaMachia'h.

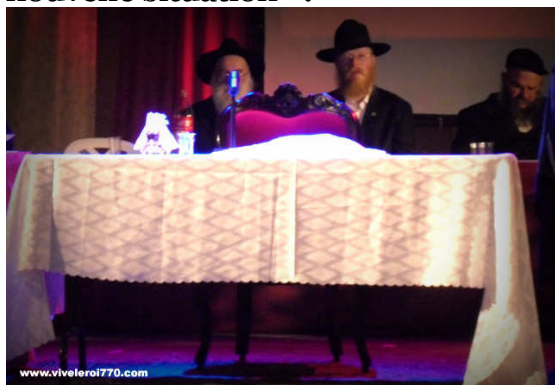
En finalité, le témoignage du professeur Dahan démontre qu'il n'y a pas de dichotomie absolue entre l'univers divin et la réalité terrestre. Au sein même de l'université, Dahan a su dévoiler et affirmer son attachement au Rabbi Mele'h HaMachia'h.

*Le professeur Dahan nous fait remarquer que le Rabbi est le premier à avoir systématiquement rapporté les références sur un quart de la page de ses livres et de ceux des Rébbeïm plutôt que d'imprimer uniquement des commentaires attenants. Ce n'est pas là une habitude des textes de Thora mais plutôt un souci « scientifique » de démontrer que tous ces enseignements ont toujours une source que l'on peut vérifier dans les textes !*

**« Lorsque tu te trouve dans une situation de brisure, les gens essaient de te démontrer qu'ils ont un lien avec les mondes supérieurs et qu'ils peuvent sans aucun doute t'aider. Alors commence l'espoir fou et tu commences à pénétrer dans un monde imaginaire.**

**Mais voilà qu'arrive un homme qui connaît l'absolue vérité et qui te confronte avec le meilleur de toi même et bien plus, avec la réalité que D.ieu a créé pour toi afin de te grandir au delà de tout. C'est là l'action du Machia'h dans notre vie ; non pas un Machia'h d'hier, intemporel, mais un Machia'h immédiat dans notre vie actuelle, quel que soit notre état, la Guéoula peut nous surprendre lorsque nous donnons le meilleur de nous même dans la réalité !**

**C'est ici que Dahan débuta une nouvelle existence par la force de la réalité insufflée par le Rabbi Mele'h HaMachia'h dans une seule phrase : « et qu'il fasse de son mieux pour renforcer son service de D.ieu dans sa nouvelle situation ».**



*(Traduit de Beis Moshiach)*

*Yé'hi Adonénou Morénou VéRabénou HaMéle'h HaMachia'h Léolam Vaéd !!!*

## ● Guéoula et Machia'h

### La fin de tout mal

*Ceci est étroitement lié à la fête de Chavouot, « Le temps du Don de notre Torah », (lors duquel l'intégralité de la Torah fut donnée, y compris la « nouvelle Torah qui sortira de Moi »).*



**Il existe** en effet une discussion entre Beth Hillel et Beth Chamaï au sujet de l'offrande des holocaustes que chaque individu devait apporter lors de la fête. Beth Hillel pensait qu'il fallait l'apporter au cours de la fête et Beth Chamaï pensait qu'il fallait l'apporter après la fête (l'offrande ne repoussant pas les interdits de la fête, car, étant entièrement consommée sur l'autel, elle ne rentrait pas dans la catégorie de « nourriture humaine » dont seule la préparation est autorisée un jour de fête). Ainsi, d'après Beth Chamaï, le lendemain de Chavouot était appelé « *Yom Tevoa'h* », « un jour de sacrifices », car c'est ce jour que chacun offrait le sien. Or, cette expression de « *Yom Tevoa'h* » est employée à un autre endroit concernant la fête de Chavouot : il est rapporté dans le Talmud que la veille du Don de la Torah, un esprit malfaisant du nom de « *Tavoua'h* », « l'éborgé » est sorti dans le monde, et si le peuple d'Israël n'avait pas reçu la Torah, cet esprit aurait commis en son sein un « *Tevoa'h* », un massacre, ce qu'à D.ieu ne plaise. (Talmud Chabbat 129b). Cependant, le Maharcha explique que cet esprit est le Satan, le mauvais penchant, et puisque les Enfants d'Israël ont bien reçu la Torah, c'est eux qui

l'ont égorgé, ce qui explique que son nom est « *Tavoua'h* », « l'égorgé » et non « *Touéa'h* », « l'égorgé ».

Le rapport entre ces deux sujets est le suivant : d'après Beth Chamaï, le « jour des sacrifices », celui de « l'égorgement » du mauvais penchant, se fait le lendemain de Chavouot, et non le jour même de la fête. Or, dans les faits, les Sages de Beth Hillel ont agi selon l'opinion de Beth Chamaï. La raison profonde à cela est que, étant donné que la Torah fut donnée le jour de Chavouot, ce qui inclut la « nouvelle Torah qui sortira de Moi », alors, à ce niveau, le mal, même caché, peut être raffiné (selon l'avis de Beth Chamaï) et il n'est donc pas nécessaire « d'égorgé » le mauvais penchant.

### **Une vraie nouveauté : la *che'hita* du *Chor HaBar***

Outre le changement de référentiel halakhique qui passera de Beth Hillel à Beth Chamaï, il y aura également une véritable nouveauté dans la permission de ce qui est aujourd'hui interdit : l'abattage du *Chor HaBar* avec la nageoire du *Léviathan*.

La raison de cette permission est que cet abattage sera fait par D.ieu Lui-même. Or, bien que D.ieu accomplisse Lui-même les Commandements de façon générale (cf. Midrache Chémot Rabbah 30, 9), cet abattage qu'Il réalisera n'est pas soumis aux limitations qui concernent habituellement l'abattage, puisque les lois qui nous ont été données ne concernent pas ce cas précis, comme nous l'avons dit plus haut. L'explication profonde à cela, telle qu'elle apparaît dans la 'Hassidout, est la suivante : l'abattage d'un animal a pour but d'élever celui-ci à un degré plus haut. La Michna enseigne en effet « *Che'hita*, 'égorgé', signifie 'tirer' », c'est-à-dire que l'on « tire » l'animal pour le faire sortir du « monde animal » et l'élever jusqu'au « monde humain » ('Houline 30b. Voir aussi Likoutei Si'hoth vol. 19, p. 206).

Cet enseignement véhicule le principe de l'ensemble des Commandements : le raffinement de monde à travers l'utilisation des choses matérielles pour la sainteté, ce qui élève celles-ci et les incorpore elles-mêmes à la sainteté.

Lorsque ceci est réalisé par l'être humain, celui-ci étant limité, il est nécessaire d'encadrer son action par certaines précautions. Mais lorsque c'est D.ieu Lui-même qui agit, il n'est nul besoin de ces précautions.

(à suivre)

*(Kountrass Torah 'Hadacha – Dvar Mal'hout BaMidbar 5751-1991)*

## ● Iguerot Kodech



Lettre n° 5605

Par la grâce de D.ieu,  
12 Tamouz 5717,  
date de la libération de mon beau-père,  
le Rabbi, chef d'Israël,

A l'attention des 'Hassidim craignant D.ieu,  
immigrants du Maroc, installés à Kfar 'Habad,  
que D.ieu vous accorde longue vie,

Je vous salue et vous bénis,

En ce jour lumineux, j'accuse réception de votre lettre, dans laquelle vous me faites savoir que vous vous êtes installés à Kfar 'Habad, en notre Terre Sainte, puisse-t-elle être restaurée et rebâtie par notre juste Machia'h, très bientôt et de nos jours, Amen, un village qui a été fondé et qui est dirigé par celui dont nous célébrons la joie en ce jour.

Même quand les Justes sont encore vivants ici-bas, nous ne parvenons pas à intégrer toutes leurs bénédictions. Combien plus en est-il ainsi quand ils perdent la limitation inhérente à une âme introduite dans un corps et au corps lui-même, comme l'explique le commentaire du chapitre 27 d'Iguéret Ha Kodech, de l'Admour Hazaken, auteur du Tanya et Décisionnaire de la partie cachée de la Torah, auteur du Choul'han Arou'h et Décisionnaire de la partie révélée de la Torah

Combien plus est-ce le cas pour un chef d'Israël, berger fidèle, équivalent de Moché en notre génération. De Moché et de son équivalent, nos Sages disent que, tout comme ils assumaient auparavant leur fonction, ils continuent encore à le faire. Lui-même invoque donc la miséricorde divine pour tous ceux qui sont liés et attachés à lui, au sein de tout Israël, afin d'assurer la satisfaction de leurs besoins, matériels et spirituels, comme de ceux des membres de leur famille.

Me fondant sur tout cela, j'ai la conviction que vous vous installerez favorablement à Kfar 'Habad, où D.ieu a ordonné la bénédiction, en un bien visible et tangible, dans tous les domaines. En renforçant et en diffusant la 'Hassidout, ses usages et ses pratiques dans les quatre coudées de chacun et, à partir de là, dans la part du monde que l'on se voit confier, on hâtera encore plus la délivrance véritable et complète, comme l'explique le saint Tanya, au chapitre 37. Très bientôt, nous mériterons l'accomplissement de la promesse selon laquelle : " Tous Me connaîtront... et la terre s'emplira de connaissance de D.ieu ".

Avec ma bénédiction pour donner de bonnes nouvelles de tout cela, pour maintenir l'inspiration, la joie et la réussite du jour de la libération, tout au long de l'année et dans l'attente de vos bonnes nouvelles, matérielles et spirituelles à la fois,

***Vive notre Maître le Rabbi le Roi Machia'h pour l'éternité !!!***

**Pour l'élévation de l'âme de**

Des jeunes filles victimes de l'explosion de Nathanya, Ruth et Ehoud Fogel et leurs trois enfants Avraham Ben Gabriel, Avraham Brostek, Messaod 'Hay Ben Akouka Habib, Rav Morde'hai Ben Mazal, Simi Bat Zemoul et 'Haïm Mekie's

**Dire le psaume 20 pour la Refoua Chelema de :**

Haïm Henri Ben Julia, Ruth Bat Sarah, Mercedes Sarah Bat Fifine, Gabriel ben Mercedes-Sarah, 'Haya Mouchka Bat Esther Valérie, Moché Ben Fifine, Barou'h Ben Dounia, Menaché 'Haïm Ben Choulamit Toufa'ha, Eleazar Ben Alice, Ra'hamim Ben Sarah, Ra'hamim Ben Gracia, Marie Bat Messodi, Samuel Ben Yehudit, Yaacov Ben Ainkina et tous ceux qui ont besoin d'une bonne santé de manière immédiate...



***A l'occasion de la sortie du magazine « Vive le Roi Machia'h Now ! » n°7 vous pouvez dès à présent nous envoyer vos dédicaces pour anniversaires, Bar Mitsva, mariages, Ilouï Nichmat, bénédiction de réussite, bonne santé, bon zivoug etc. Nous ouvrons une rubrique « Petites Annonces » et pour les publicités envoyez-nous un email à [viveleroi770@gmail.com](mailto:viveleroi770@gmail.com)***

***Ou par téléphone à : Israël : (Menou'ha Ra'hel) 050-7080871 - France : (David) 06 64 79 07 07***

***Et faites par cela partie intégrante de la diffusion de la Bessorat HaGuéoula, amenez dans le monde la délivrance véritable et complète, maintenant !***

\*\*\*

***Rendez-vous au Beit HaMikdach immédiatement,  
Ye'hi HaMele'h HaMachia'h !***

